commentaire

Par **caillus**, le **08/12/2006** à **16:24**

Bonjour pour la semaine prochaine en droit constitutionnel je dois commenter "Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution."En fait je ne comprends pas ce qu'on attend de moi pour ceci je n'ai pas encore fait de commentaire!j'attends vos conseils merci

Par **candix**, le **08/12/2006** à **19:10**

hello

tu pourrais deja chercher de où vient cette citation

dans le cas présent il s'agit de l'article 16 de la DDHC

ensuite, il faut que tu decoupe la citation en des idées clées

on pourrait dégager :

- société
- garantie des droits assurées
- separations des pouvoirs déterminées
- et bien sur Constitution

analyse ces termes, tu auras déja des idées :wink: Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés